



Mardi 1^{er} novembre, les catholiques fêtent tous les saints

Le 1^{er} novembre, jour de la Toussaint, les catholiques fêtent tous les saints, connus et inconnus.

La Toussaint exprime la joie et l'espérance chrétiennes : elle rappelle à chacun qu'il est personnellement appelé à la sainteté, à l'instar des saints célébrés ce 1^{er} novembre. La Toussaint rappelle aussi que la mort est une réalité qu'il est nécessaire et possible d'assumer puisqu'elle est un passage à la suite du Christ ressuscité.

Les saints connus sont ceux qui ont été déclarés tels, officiellement, à l'issue d'une procédure, dite de "canonisation". Le point de départ de cette démarche réside dans la réputation de sainteté qui entoure la mémoire d'un défunt. L'Église examine sa vie, ses écrits, etc. Si les conclusions de l'enquête confirment sa réputation, l'Église le canonise, c'est-à-dire le déclare saint : elle considère que le défunt peut être désormais proposé comme modèle spirituel et humain.

Concrètement, son nom est ajouté dans la liste des saints - le "canon" - et ce saint peut être vénéré. On dit aussi qu'il est « mis sur les autels », c'est-à-dire qu'il peut être représenté dans les églises par des statues ou des tableaux. Sa fête, ordinairement fixée au jour anniversaire de sa mort, peut être célébrée avec une messe et un office propre.

Le 1^{er} novembre, l'Église honore également les saints anonymes, tous ceux qui ont vécu dans la discrétion au service de Dieu et de leurs contemporains.

Le passage de l'Évangile lu et médité lors de la messe de la Toussaint est le célèbre texte des Béatitudes (Matthieu, V, 1-12a), qui propose des attitudes de sainteté : la confiance en Dieu, la pureté de cœur, la douceur, la quête de la justice et de la paix, la force dans l'épreuve.

Le lendemain, 2 novembre, est le jour de prière pour les défunts. Après avoir célébré dans l'allégresse la fête de tous les saints, les catholiques prient plus généralement pour tous ceux qui sont morts.

**CONTACT CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE
PRESSE**

SERVICE
INFORMATION-
COMMUNICATION

**Marie-Caroline
de Marliave**
Directrice de la communication

Tél. 01 45 49 69 90
Fax 01 45 49 69 95
E-mail : information.communication@cef.fr

> Évangile de la Toussaint

« Quand Jésus vit toute la foule qui le suivait, il gravit la montagne. Il s'assit, et ses disciples s'approchèrent. Alors, ouvrant la bouche, il se mit à les instruire. Il disait : "Heureux les pauvres de coeur : le Royaume des cieux est à eux ! Heureux les doux : ils obtiendront la terre promise ! Heureux ceux qui pleurent : ils seront consolés ! Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice: ils seront rassasiés ! Heureux les miséricordieux : ils obtiendront miséricorde ! Heureux les cœurs purs : ils verront Dieu ! Heureux les artisans de paix : ils seront appelés fils de Dieu ! Heureux ceux qui sont persécutés pour la justice : le Royaume des cieux est à eux ! Heureux serez-vous si l'on vous insulte, si l'on vous persécute et si l'on dit faussement toute sorte de mal contre vous, à cause de moi. Réjouissez-vous, soyez dans l'allégresse, car votre récompense sera grande dans les cieux ! » (Matthieu 5, 1-12a)

Les origines de la fête de la Toussaint remontent aux premiers siècles. Il s'agissait alors de célébrer la mémoire de tous les martyrs dont le nom était inconnu et qui, de ce fait, ne pouvait avoir de fête particulière. Au début du VII^e siècle, le pape Boniface IV déclare le 13 mai "Fête de tous les saints martyrs". Elle devient la fête de tous les saints au moment où elle est transférée au 1^{er} novembre par le pape Grégoire VII (XI^e siècle).

**Les informations sur la fête de la Toussaint
dans les diocèses de France sont accessibles
sur le site Internet cef.fr**

**Les horaires des messes de la Toussaint
dans les paroisses, abbayes et monastères de France sont indiqués sur
le serveur vocal Messesinfo joignable au 0 892 25 12 12.**

**CONTACT CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE
PRESSE**

SERVICE
INFORMATION-
COMMUNICATION

**Marie-Caroline
de Marliave
Directrice de la communication**

Tél. 01 45 49 69 90

Fax 01 45 49 69 95

E-mail : information.communication@cef.fr
